



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 29 avril 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCACTION	
Date	22/04/2011
Affichage	22/04/2011

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	22	11

Etaient Représentés :

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène
 MUSSON Pascal pouvoir à CIRIO Raymond
 NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric
 CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine
 JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain
 BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 DAVANTURE Bruno pouvoir à BRUNET Pascale
 ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe

THEME : **PERSONNEL 2**

OBJET : **MODIFICATION DE
L'ORGANIGRAMME (TABLEAU
DES EFFECTIFS) DU PERSONNEL
TITULAIRE ET AUXILIAIRE AU 1^{ER}
JUN 2011**

Absents-Excusés :

DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain,
 CODURI Laetitia, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny,
 DAVANTURE Bruno, ESCALLIER Karine, VALDENNAIRE
 Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Gérard FROMM

Par délibération en date du 21 janvier 2011, le conseil municipal a adopté le « règlement de la formation » qui sera dorénavant appliqué à la Ville de Briançon.

La mise en place d'une véritable politique de formation implique, comme cela fût évoqué en Comité Technique Paritaire, le recrutement d'un demi poste qui permettra de lancer efficacement la mise en œuvre du plan de formation, la sensibilisation des agents, sans oublier la mise en place du bilan de compétence pour les agents qui le souhaitent.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, à l'organigramme des personnels titulaires, tel que le tableau des effectifs ci-annexé le prévoit.

Sachant que l'agent recruté effectuera le complément de son temps de travail, sur les absences récurrentes de personnel en maladie, dans la filière administrative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accepter les propositions ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe, ESCALLIER Karine)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 3 - MAI 2011

PUBLIÉ LE 3 - MAI 2011

NOTIFIÉ LE

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL TITULAIRE & AUXILIAIRE
Au 1er juin 2011

Page 1

Grades	Effectifs au 01/02/11	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/06/11	Pourvus	Disponibles
D.G.S. (Plus 20 000 hab.)	1			1	1	
D.G.A.S. (Plus 20 000 hab.)	2			2	1	1
Attaché	3			3	3	
Rédacteur Principal	2			2	2	
Rédacteur	3			3	3	
Adjt Adm Ppal 1ère Cl.	4			4	4	
Adjt Adm Ppal 2ème Cl.	5			5	4	1
Adjoint Administratif 1ère Cl.	8			8	8	
Adjoint Administratif 2ème Cl.	11		1	12	11	1
Adjoint Adm. réservé 2ème Cl.	2			2	2	
Chef Service P.Municipale	1			1	1	
Brigadier Chef Ppal	1			1	1	
Brigadier	2			2	2	
Gardien Police Municipale	5			5	5	
Assistant Qual. Patrimoine et Bibliothèques 1ère Cl.	1			1	1	
Conservateur Chef Patrimoine	1			1	1	
Assist. Qual. Patrimoine et Bibliothèque 2ème classe	2			2	2	
Adjoint Patrim.Ppal 2ème Cl.	1			1	1	
Adjoint Patrimoine 2ème Cl.	1			1	1	
Animateurs Beaux-Arts	1			1	1	
ATSEM Principal 2ème Cl.	1			1	1	
ATSEM 1ère Cl.	16			16	15	1



Grades	Effectifs au 01/02/11	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/06/11	Pourvus	Disponibles
Conseiller des APS	1			1	1	
Educat. Sportif Hors Cl.	1			1	1	
Educat. Sportif 2ème Cl.	2			2	2	
Educateur Sportif 1ère Cl.	2			2	2	
Ingénieur	1			1	1	
Agent Maîtrise Ppal	4			4	4	
Agent Maîtrise	10			10	10	
Adjoint Techn. Ppal 1ère Cl.	6			6	6	
Adjoint Techn. Ppal 2ème Cl.	8			8	8	
Adjoint Techn. 1ère Cl.	12			12	11	1
Adjoint Techn. 2ème Cl.	40			40	39	1
Technicien Principal 1ère Cl.	2			2	2	
Technicien	1			1	1	
TOTAUX	164	0	1	165	159	6

La différence entre postes pourvus (effectivement occupés) et postes disponibles comprend les postes sur lesquels les agents sont soit en disponibilité ou soit en détachement pas encore nommés et qui ne sont donc à la date du tableau "ni pourvus", "ni disponibles".